

BREVET DES COLLEGES

Série **générale**

Épreuve :

**HISTOIRE-GEOGRAPHIE-EDUCATION
CIVIQUE**

Session de juin 2016

Durée de l'épreuve : 2 heures

Coefficient : 2

PROPOSITION DE CORRIGÉ

PREMIÈRE PARTIE : HISTOIRE (13 points)

I. QUESTIONS (8 points)

1. Repères. (3 points)

Dans l'ordre :

- L'édit de Nantes, **1598**
- la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, (26 août) 1789.
- Lois Ferry, **1881 et 1882**
- le droit de vote des femmes en France, **1944** [1945, année des premières élections auxquelles les femmes participent, est acceptable comme réponse].

Au choix :

- L'édit de Nantes, signé par le roi Henri IV, est un édit de tolérance autorisant notamment l'exercice du culte protestant en France. Il met un terme à un demi-siècle de guerres de religion.
OU
- La DDHC consacre, sur le plan des grands principes, la fin de la monarchie absolue et de la société d'Ancien Régime. Elle affirme notamment l'égalité des hommes face à la loi, la séparation des pouvoirs, la liberté de pensée et de religion. Elle se veut universelle, dans le prolongement de la philosophie des Lumières.
OU
- Les lois Ferry instaurent la gratuité de l'école publique élémentaire, puis son caractère obligatoire. Elles doivent diffuser le savoir dans la France profonde, pour contrer l'influence de l'Eglise, jugée excessive par les fondateurs de la IIIème République.
OU
- Le droit de vote des femmes consacre leur engagement dans la Résistance et met fin à une anomalie ; les autres démocraties occidentales leur ont en effet accordé ce droit avant la Guerre.

2. La crise de Berlin (5 points) :

La situation de Berlin illustre les deux aspects qui définissent la Guerre froide (1947-1989) : il s'agit d'un affrontement opposant les deux superpuissances que sont les Etats-Unis et l'URSS, pour le contrôle d'un territoire stratégique ; en même temps, cet affrontement ne se traduit pas par un conflit armé.

Dès 1947, l'administration commune prévue par les **accords de Potsdam** (1945) pour Berlin ne fonctionne plus. Chacune des quatre puissances occupantes gère son secteur d'occupation : les Soviétiques à Berlin-Est, les puissances occidentales à l'Ouest (bizone en 1946, puis trizone en 1948).

[Un schéma de la géographie de Berlin, enclavée en zone soviétique, sera très apprécié du correcteur].

En juin 1948, Staline décide d'imposer un **Blocus** à Berlin-Ouest ; les Etats-Unis réagissent par un gigantesque **pont aérien** destiné à ravitailler la ville. Cette première crise est révélatrice d'un affrontement, mais celui-ci demeure sous contrôle et ne fait aucun mort. Staline lève le blocus en mai 1949.

En 1958, le dirigeant soviétique Khrouchtchev exige que Berlin deviennent une ville neutre ; devant le refus des Occidentaux, il décide de la **construction d'un mur (12 août 1961)** destiné à isoler Berlin-Ouest. Le mur marque une coupure entre les deux parties de la ville, qui s'opposent par leurs **idéologies et les blocs** auxquels elles appartiennent. Mais le mur montre aussi que l'URSS ne convoite plus Berlin-Ouest ; la « guerre » reste froide, chacune des deux superpuissances accepte le partage. La situation de Berlin est à l'image de celle de l'Allemagne dans son ensemble, divisée en deux Etats (RFA et RDA), mais aussi de l'Europe, divisée en deux blocs rivaux.

En novembre 1989, l'ouverture du mur de Berlin devient le symbole de la fin du « rideau de fer », et plus généralement de la fin de la Guerre froide. Un an plus tard, l'Allemagne est réunifiée, avant que Berlin ne devienne sa capitale.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 points) :

1. En février 1944, la France est théoriquement gouvernée par l' « Etat français », installé à **Vichy**, régime autoritaire et collaborateur, dont le chef est le maréchal Pétain, en place depuis 1940. **L'armée allemande occupe** la « Zone libre » depuis novembre 1942, tandis que la **Résistance** se renforce, associant La France libre et la Résistance intérieure (constitution des **maquis**). La vie quotidienne est de plus en plus dure dans la France occupée ; la brutalité allemande est croissante (apogée des **déportations** de juifs et de résistants, tortures).

2. Ce tract s'adresse explicitement aux jeunes filles, appelées à s'engager dans la Résistance. Plus spécifiquement, sont ciblées les jeunes filles éduquées, fréquentant le lycée ou l'université, numériquement peu nombreuses.

On peut citer un des passages suivants :

- « *Etudiantes, lycéennes, vous devez apporter une aide efficace dans la lutte contre l'Allemagne. [...]* »
- « *C'est à vous jeunes filles d'apporter l'appui matériel et moral aux combattants de la libération.* »
- « *Levez-vous en masse jeunes filles de l'Université* »

3. Deux réponses au choix :

- « *Grande trahison* » : **lutte contre Vichy**, motivée par le refus de la collaboration.

- « Les jeunes filles répondirent sans hésiter à l'appel de ces patriotes » : engagement patriotique pour **libérer la France de l'occupation allemande**.

- « *il faut penser aux réfractaires des maquis et à ceux qui restés à Paris* » : **solidarité avec les résistants**.

- « *défendre la culture française contre l'abêtissement que l'hitlérien voudrait imposer en supprimant l'accès des grandes écoles et des facultés aux jeunes filles, en leur prêchant l'unique idéal de la « femme au foyer* » : deux motivations associées : défense de la **civilisation française opposée à la barbarie allemande**, mais aussi **lutte féministe** contre une idéologie qui s'oppose à l'éducation des jeunes filles.

4. Le texte se réfère aux **maquis** : ce sont des zones isolées regroupant des résistants armés, prêts à harceler les Allemands après le débarquement allié. Les maquis se constituent en 1943 et connaissent leur apogée en 1944 ; les réfractaires évoqués dans le tract sont ceux qui refusent le **Service du travail obligatoire** en Allemagne ; ils entrent dans la clandestinité en rejoignant massivement les maquis. Les maquisards passent à l'assaut en 1944, à l'annonce du débarquement ; ils freinent l'acheminement des renforts allemands vers la Normandie, tout en libérant, au sud de la Loire, des pans entiers du territoire national.

Les jeunes filles auxquelles ce tract s'adresse ne sont pas destinées à s'engager militairement dans la résistance : on peut évoquer la **diffusion de tract ou le ravitaillement des résistants**. Le

début du texte précise que, dès 1940, des mouvements de Résistance se sont formés pour dénoncer la collaboration (« *Au lendemain de la grande trahison, un certain nombre de mouvements de jeunes* »). Il ne s'agit pas alors d'une résistance armée. Le correcteur appréciera une mention de la manifestation des lycéens et étudiants parisiens sur les Champs Elysées, le 11 novembre 1940. On peut aussi citer les grands mouvements de résistance : Combat, Libération-Sud, Défense de la France, ou encore le Front National [d'obédience communiste, attention à l'anachronisme].

DEUXIÈME PARTIE : GÉOGRAPHIE (13 points)

I- QUESTIONS

1) Sur la carte, localisez et nommez :

Montagnes indiquées sur la carte : Alpes, Pyrénées, Jura, Massif Central, Vosges.

Fleuves : Loire, Rhône, Garonne, Seine, Rhin.

Façade méditerranéenne : un **figuré de surface** est nécessaire, des Pyrénées orientales à la frontière italienne. Ne pas oublier **la Corse** !

Attention : les hachures verticales figurent déjà la façade atlantique ; des hachures horizontales s'imposent donc pour la façade méditerranéenne.

Légende :



Chaîne de montagnes



Domaine bioclimatique océanique [**Hachures verticales figurant déjà sur la carte**]



Façade méditerranéenne [Hachures horizontales]

2) Questions. (3 points)

Photo A : couronne périurbaine

Photo B : ville-centre

Photo C : Banlieue

II- TRAVAIL SUR DOCUMENT

1) Au choix : Martinique, Guadeloupe, Réunion, Guyane, Mayotte.

2) 1^{ère} forme : présence diplomatique (ambassades et consulats). La France possède le deuxième réseau diplomatique mondial, derrière les Etats-Unis.

2^{ème} forme : présence militaire, particulièrement en Afrique, renforcée dans le cadre de la lutte contre des groupes terroristes islamistes.

3) Il s'agit d'une part de l'Union Européenne, d'autre part de l'Amérique du Nord, qui inclut les Etats-Unis, mais aussi le Canada, proche de la France pour des raisons historiques et culturelles (**Francophonie au Québec**).

3) Plusieurs pistes sont possibles :

- Le carte visualise les DROM, mais pas les **collectivités d'Outre-Mer**, notamment la Nouvelle-Calédonie ou la Polynésie, ou encore les Terres australes.
- L'ensemble des territoires d'outre-mer permet à la France de posséder la **2^{ème} ZEE** (Zone économique exclusive) mondiale.
- La carte montre l'implantation des **expatriés**, en forte croissance ; ce sont souvent de jeunes qualifiés ou des cadres d'entreprise. On peut aussi citer l'importance **des IDE**, fruit des stratégies de fusion-acquisitions de **multinationales** comme Renault. La France possède le **4^{ème} stock mondial d'IDE**.
- La carte montre bien le rayonnement géopolitique mondial de la France. On peut la compléter en évoquant l'importance de **la francophonie** : 275 millions de francophones dans le monde, 80 Etats membre de l'Organisation internationale de la Francophonie. On peut évoquer aussi le **soft power**, à travers quelques exemples : France 24, TV5, cinéma, restauration, « patrie des droits de l'homme », Le « Louvre des sables » ou la Sorbonne à **Abu-Dhabi**.
- Enfin, **le rôle mondial de Paris**, non figuré sur la carte, peut aussi être évoqué.

TROISIÈME PARTIE : ÉDUCATION CIVIQUE (10 points)

QUESTIONS (4 pts)

- 1) Marianne, avec son bonnet phrygien symbole de liberté : personnification de la République. La devise de la République, issue de la Révolution de 1789, est également présente.
- 2) Droit de travailler et d'étudier sur le territoire des autres pays membres.
Droit de vote et d'éligibilité (être élu) aux élections municipales et aux élections européennes (choix des députés européens) dans l'État membre où ils résident.
- 3) Séparation des pouvoirs ; liberté de la presse ; pluralisme politique ; droits accordés aux minorités ; égalité entre hommes et femmes ...

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 points)

- 1) Repérer en bas à gauche : le logo de la République, avec Marianne stylisée sur fond tricolore ; autre réponse possible : « Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative ». Ou encore : site officiel du service public, d'où est extrait le texte.
- 2) Il s'adresse, sur une base volontaire, aux jeunes Français de 16 à 25 ans.
- 3) La photo évoque explicitement une mission de reconstruction, dans des pays marqués par des **catastrophes naturelles**. Les palmiers présents en arrière-plan suggèrent que le service civique s'exerce au sein de pays tropicaux sous-développés (comme Haïti, frappé par un violent séisme en 2010), dont certains font partie de l'Outre-mer français. Le texte évoque une palette plus large de missions : « *actions à caractère éducatif, environnemental, humanitaire, sportif, etc.* ».

- 4) La valeur est la **solidarité** ; avec les populations des Etats sous-développées, et/ou victimes de catastrophes naturelles.
- 5) [La réponse ne doit pas ici reposer sur les documents !]

On peut développer plusieurs motivations, cette question étant largement subjective.

L'empathie (solidarité) envers ses semblables.

La volonté de se dépasser et d'acquérir de la maturité ; la recherche d'un sens à la vie.

La recherche d'un projet collectif valorisant, rôle que le service militaire a longtemps joué.

Le souci de participer au rayonnement de la France à l'étranger.

Etc.